



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Prévention et prise en charge des addictions : les acteurs préparent leur feuille de route



Les acteurs de la prévention et de la prise en charge des addictions se sont réunis en séminaire, vendredi dernier. Ils ont échangé sur la feuille de route en cours d'élaboration pour la période 2024-2030. Le document, attendu en fin d'année, s'articulera autour de cinq axes : communiquer et faire connaître les dispositifs, prévenir l'entrée dans la consommation, renforcer l'offre de sevrage et de soins, renforcer l'accompagnement des publics vulnérables, coordonner et renforcer les acteurs.

En matière d'addiction, trois substances dominent largement l'espace de consommations du territoire guyanais : l'alcool, l'herbe de cannabis et la cocaïne-crack. Souvent associés en polyconsommations, ces produits sont présents dans tous les milieux de la société guyanaise, de façon plus ou moins visible. Ils ont un impact sur la santé des consommateurs. C'est pourquoi une stratégie régionale est en cours d'élaboration pour la période 2024-2030. Elle couvrira tout le champ, de la prévention à la prise en charge. Un séminaire a réuni de nombreux professionnels et l'ARS, vendredi dernier à Cayenne.

Le diagnostic réalisé ces derniers mois avec les professionnels a permis de faire ressortir les difficultés d'accès aux soins sur le territoire, le manque de professionnels en raison notamment d'un important turn over mais aussi le dynamisme des structures existantes, qui développent des activités et des projets innovants. Le séminaire a aussi été l'occasion de dresser l'état des lieux des usages en Guyane, de faire le point sur les structures de prévention et de prises en charge existantes. Plusieurs besoins ont été exprimés :

- Développer une offre dans les communes isolées ;
- Développer une offre pour les publics présentant des comorbidités addiction – santé mentale ;
- Développer une offre pour les publics chez qui une problématique administrative et/ou sociale s'ajoute à l'addiction.
- Parvenir à attirer davantage de professionnels et à les maintenir sur le territoire.

Cinq grandes orientations ont été identifiées pour la feuille de route :

- Informer, communiquer pour éclairer, améliorer et objectiver les données et la connaissance, afin notamment de communiquer auprès du grand public et des publics cibles, de faire connaître les actions et les dispositifs existants... ;
- Prévenir l'entrée dans la consommation dès le plus jeune âge et tout au long de la vie, en visant notamment les publics scolaire et étudiant, le milieu festif, les territoires de l'intérieur... ;
- Renforcer l'offre de sevrage, soins en addictologie et réduction des risques et des dommages ;
- Renforcer l'accompagnement des publics vulnérables en matière d'addiction, par exemple sur le logement et l'insertion sans prérequis de sevrage ;
- Coordonner les acteurs en addictologie, renforcer leur interconnaissance et leur formation.

Le travail se poursuivra jusqu'en fin d'année, avec la rédaction de fiches actions et une validation de la feuille de route possiblement en octobre. « Cette feuille de route s'inscrit dans la suite d'un travail initié en 2018, a rappelé Dimitri Grygowski lors du séminaire. Il convient de poursuivre et renforcer le déploiement de toutes les étapes du parcours, sur tous les territoires de la sensibilisation du grand public et la prévention jusqu'à l'accompagnement, le soin et l'insertion. Les partenaires font déjà beaucoup avec peu mais il ne faut pas hésiter à être force de proposition, créatif et innovant pour aller de l'avant. L'ARS sera là pour les soutenir. »

En chiffres



Séminaire des acteurs de la prévention et de la prise en charge des addictions

S'agissant de l'alcool, le nombre de consommateurs quotidiens est moindre en Guyane que dans l'Hexagone mais l'usage à risque chronique est plus fréquent :

- 5,2 % des adultes de 18 à 75 ans consomment de l'alcool quotidiennement (contre 8 % dans l'Hexagone) ;
- 10 % des 30-45 ans ont un usage à risque chronique d'alcool (au moins 21 verres par semaine pour les hommes, au moins 14 pour les femmes ou au moins 6 verres en une même occasion ; vs 6 %).

S'agissant du cannabis, la part de ceux en ayant consommé au moins une fois dans leur vie est moindre mais les consommateurs réguliers sont plus nombreux :

- 22 % des 18-64 ans ont expérimenté le cannabis (vs 47 %) ;
- 40 % des consommateurs réguliers dans l'année ont fumé régulièrement du cannabis (au moins dix fois dans le mois ; vs 25 %).

Le pourcentage de consommateurs de crack est le double en Guyane mais la consommation de cocaïne est moindre :

- 1 % d'initiés au crack chez les 15-64 ans (vs 0,6 %) ;
- 1 à 2 % d'initiés à la cocaïne chez les 15-64 ans (vs 5,6 %).

La consommation de tabac est moindre en Guyane et en baisse :

- 9,7 % de consommateurs quotidiens de tabac chez les 18-75 ans (vs 25,3 %) ;
- 2,5 % de consommateurs réguliers de tabac chez les lycéens (vs 4,5 %).

Un centre d'hébergement et d'assistance aux personnes sans-abri à l'étude



Comment remettre dans un parcours de soins les personnes vivant dans la rue, errantes, sans domicile fixe et présentant des troubles psychiques ? Telle est l'objet de la lettre de mission que Dimitri Grygowski, directeur général de l'ARS, a adressé à Luce Legendre, directrice du centre d'accueil et de soins hospitaliers (Cash) de Nanterre (Hauts-de-France) et de l'établissement public de santé Roger-Prévoit de Moisselles (Val-d'Oise). L'une des pistes est la création d'un centre d'hébergement et d'assistance aux personnes sans-abri (Chapsa).

Les Chapsa offrent un hébergement d'urgence pour une nuit à ces personnes. Dans le projet envisagé à Cayenne, un bus leur permettrait de rejoindre le centre. Sur place, ils bénéficieraient de vêtements propres, d'une douche et d'un accès à la consultation médicale. Si les Chapsa relèvent des établissements médico-sociaux, ils sont aussi la porte d'entrée dans le circuit de soins pour les personnes sans-abri.

Luce Legendre est attendue en Guyane du 22 au 26 juillet. Elle rencontrera plusieurs professionnels et acteurs intervenant auprès de cette population. Ses conclusions pourraient être présentées lors des assises de la santé mentale, qui se tiendront en septembre à Cayenne.

Dengue

La baisse se poursuit



« La tendance globale de la circulation de la dengue en Guyane est à la diminution depuis le début du mois mars. Cependant un ralentissement de la vitesse de décroissance est observé depuis le début du mois de mai, de façon concomitante avec la reprise de la saison des pluies, ce qui a entraîné des fluctuations et une stabilisation des indicateurs. La vigilance reste donc de mise en cette période pluvieuse », souligne Santé publique France, dans un [point épidémiologique](#) diffusé hier.

La semaine dernière, « la tendance était à la stabilité dans les secteurs de l'île-de-Cayenne, des Savanes et du Maroni et à la baisse dans les secteurs du Littoral Ouest et de l'Intérieur Est. Dans le secteur de l'Oyapock, l'épidémie est terminée depuis quinze jours. Le sérotype DENV-2 a été majoritairement identifié la semaine dernière. Depuis janvier 2023, 21 995 cas cliniquement évocateurs de dengue ont été vus en consultation de médecine générale, en centre de santé (CDPS) ou dans un hôpital de proximité et 11 240 cas confirmés ont été recensés, dont 15 080 consultations et 8 457 cas confirmés en 2024. »

EN BREF

◆ Reprise de la circulation du Covid-19, les consultations pour grippe en forte hausse

« Les indicateurs épidémiologiques des infections respiratoires aiguës (IRA) étaient en nette augmentation début juin comparé à la deuxième quinzaine du mois de mai. Cette augmentation est attribuée à la circulation concomitante du virus de la grippe A et du SARS-CoV-2. En effet, la surveillance virologique issue des prélèvements du réseau des médecins généralistes sentinelles, des laboratoires hospitaliers et de ville et du CNR des virus respiratoires de Guyane, a permis de détecter les virus de la grippe et du SARS-CoV-2 à maintes reprises », annonce Santé publique France dans un point épidémiologique diffusé hier.

« Au cours des deux dernières semaines, le nombre de consultations aux urgences et en CDPS pour grippe était en forte augmentation : une épidémie de grippe sévit en Guyane depuis mi-mai, poursuit SpF. En revanche, les indicateurs épidémiologiques du Covid-19, restaient à un niveau faible aux urgences et des CDPS mais étaient à un niveau élevé sur les prélèvements biologiques positifs déclarés par le centre national de référence. Enfin, concernant la bronchiolite à VRS chez le nourrisson, la situation était calme. »

S'agissant de la grippe, SpF recense au cours des deux dernières semaines :

- Soixante-treize passages aux urgences contre 39 les deux semaines précédentes, soit 3 % de l'activité ;
- Cent quarante-huit consultations en CDPS (vs 90) ;
- Cent vingt prélèvements positifs au cours des quatre dernières semaines dont 30 ont été typés (23 A-H1N1 et 7 A-H3N2) ;
- Trois cas graves admis en réanimation ou unité de soins continus pédiatriques dont un décès depuis la mi-mai.

Au cours des deux dernières semaines, SpF relève, s'agissant du Sars-CoV-2 :

- Six passages aux urgences contre trois les deux semaines précédentes ;
- Cinquante-quatre détections par séquençage ou diagnostic en ville ;
- Un premier cas grave signalé par l'unité de soins continus pédiatriques de l'hôpital de Cayenne ;
- Aucune consultation en CDPS.

Les ARS de Martinique et de Guadeloupe ainsi que Santé publique France signalent également une augmentation de la circulation du Covid-19 en médecine de ville et au sein des établissements de santé ou médico-sociaux des Antilles.

Santé publique France note une orientation à la hausse des indicateurs syndromiques et virologiques du Covid-19 au niveau national en médecine de ville et, dans une moindre mesure, dans les hôpitaux. Le variant dominant est le JN.1 (notamment son sous-lignage KP.2), qui représentait 92 % des séquences dans une enquête Flash de la mi-mai. Bien que ce variant puisse « conférer une évasion immunitaire accrue sans augmentation de la sévérité », SpF conclut qu'« aucun signal préoccupant en termes de santé publique ne lui a été associé (...) Ces évolutions, et en particulier la progression de la détection du Sars-CoV-2 dans les prélèvements en laboratoires et dans les eaux usées, sont en faveur d'une reprise de la circulation virale dont l'impact sur le système de soins est à suivre dans les prochaines semaines. »

Par ailleurs, le service Vaccin Covid s'arrête définitivement aujourd'hui à 12 heures (heures de Guyane). Il ne sera plus accessible aux professionnels de santé pour l'enregistrement de nouvelles injections ou la modification de cycles de vaccination. Depuis le 18 juin, le portail des commandes de vaccins par les professionnels de santé (Fluid-e) est également suspendu jusqu'à la prochaine campagne automnale.

♦ Paludisme : une activité modérée



« L'activité liée au paludisme s'est maintenue à des niveaux modérés en mai et juin, indique Santé publique France, dans un point épidémiologique diffusé hier. En janvier et février, les contaminations avaient principalement eu lieu sur des pistes et

zones rurales du littoral et également en zone périurbaine notamment dans la commune de Roura (villages de Cacao et Favard). Depuis mars, les contaminations ont eu lieu majoritairement sur site d'orpaillage (un foyer est toujours actif sur la commune de Kourou) et en zone rurale et pistes du littoral. »

Depuis mai, le nombre hebdomadaire d'accès palustres est compris entre 4 et 13, dont sept la semaine dernière et quatre la semaine précédente. Au total, 319 accès palustres ont été répertoriés depuis le début de l'année, dont 287 dus à Plasmodium vivax. Les réviviscences représentent 40 % des accès recensés cette année.

♦ Que faire en cas d'arrêt de travail avec usurpation d'identité ?



Dans un message à ses confrères, le Dr Jawad Bensalah, élu et référent sécurité à l'URPS médecins libéraux, signale la circulation actuellement en Guyane de faux arrêts de travail avec usurpation des identités des médecins. Il précise la démarche à suivre si un professionnel est victime d'une telle usurpation :

- Porter plainte à la police nationale ou gendarmerie selon le lieu d'exercice ;
- Informer l'ordre des médecins ;
- Sécuriser les lieux de stockage des feuilles Cerfa d'arrêts maladies.
- Pour les médecins salariés, prévenir son employeur.

♦ Pénurie de gynécologues : le CHK a dû suspendre les accouchements mercredi

Face à une pénurie de médecins gynécologues, le Centre Hospitalier de Kourou (CHK) n'a pas été en mesure d'assurer les accouchements mercredi, a annoncé l'établissement dans un communiqué de presse. Ce jour-là, ils ont été réalisés au Centre Hospitalier de Cayenne (CHC). Dès hier, le Centre Hospitalier de l'Ouest guyanais (Chog) a mis à disposition des médecins pour



assurer le fonctionnement de la maternité du CHK. De tels renforts des praticiens du Chog sont intervenus à plusieurs reprises, ces derniers mois, en raison du sous-effectif à Kourou, ainsi que nous vous l'avons relaté dans la [Lettre pro du 11 juin](#). Une amélioration est espérée avec l'arrivée, début juillet, du Dr Pierre Lancelot au côté du Dr Olivier Laborde. Plusieurs réunions de coordination, présidées par le directeur général, se sont tenues à l'ARS début juin. La Réserve sanitaire, le

concours de l'association Actions santé femmes et des renforts des Antilles doivent permettre de surmonter le creux de recrutements.

◆ **Résurgence de la coqueluche et de la rougeole : penser à vérifier le statut vaccinal de ses patients**

Après un appel à une vigilance renforcée en avril suite à la recrudescence de la coqueluche en Europe et en France, le démarrage d'un nouveau cycle épidémique est amorcé. Une forte augmentation du nombre de cas et des signalements de cas groupés ces dernières semaines confirment l'intensification de la circulation communautaire de la bactérie à l'échelle nationale. En Guyane, un cas isolé de coqueluche chez un nourrisson a été recensé à Trois-Sauts en avril 2024. D'autre part, la direction générale de la Santé (DGS) a émis une alerte aux professionnels de santé sur la situation épidémiologique actuelle de la rougeole.

Ainsi, dans le contexte de recrudescence attendue dans les prochains mois, l'ARS remercie les professionnels de santé de bien vouloir procéder en routine, quel que soit le motif de consultation, à la vérification du statut vaccinal de leurs patients.

Recommandations en vigueur du calendrier vaccinal :

■ **Prévention coqueluche**

La politique vaccinale contre la coqueluche repose sur 3 stratégies complémentaires :

- La primovaccination précoce et obligatoire des nourrissons à partir de l'âge de 2 mois et l'administration de rappels recommandés jusqu'à l'âge adulte ;
- La vaccination des femmes enceintes dès le second trimestre de grossesse ;
- En absence de vaccination de la mère en cours de grossesse, la vaccination des personnes susceptibles d'être en contact étroit avec le nourrisson durant ses 6 premiers mois de vie (stratégie dite du cocooning).

La vaccination est également recommandée pour les publics suivants :

- Les personnes immunodéprimées ou les personnes souffrant d'une maladie respiratoire chronique ;
- Les professionnels soignants et étudiants des filières médicales et paramédicales ;
- Les personnes travaillant en contact étroit et répété avec les nourrissons âgés de moins de 6 mois et plus généralement les professionnels de la petite enfance.

La coqueluche n'est pas une maladie à déclaration obligatoire mais les cas sont à signaler à l'Agence régionale de santé dans deux situations spécifiques :

- Dans le cadre du signalement des infections nosocomiales ;
- Lors de la survenue de cas groupés (à partir de 2 cas) qu'ils soient intrafamiliaux ou en collectivités.

■ **Prévention rougeole**

La vaccination contre la rougeole est obligatoire pour tous les enfants nés à partir du 1er janvier 2018. La première dose de vaccin ROR est administrée à 12 mois et la 2e entre 16 et 18 mois. Les personnes nées depuis 1980 devraient avoir reçu au total 2 doses de vaccin trivalent ROR. La HAS recommande de porter les efforts de rattrapage sur la vaccination des personnes nées après 1980 :

- N'ayant reçu aucune dose ou une seule dose de vaccin trivalent ROR ;
- Ayant reçu 2 doses de vaccin dont la 1re avant l'âge de 12 mois. Ces patients doivent recevoir une 3e dose.

Pour les personnes nées avant 1980, non vaccinées et sans antécédent connu de rougeole, la vaccination avec une dose de vaccin trivalent ROR est fortement recommandée, pour les professions de santé ou toute personne exerçant dans les services accueillant des patients à risque de rougeole grave, au contact des enfants ou exposées au contact d'un cas de rougeole.

Un diagnostic clinique de la rougeole doit être évoqué devant un patient, quel que soit son statut vaccinal, s'il présente : une fièvre supérieure ou égale à 38,5 °C, associée à une éruption maculo-

papuleuse et d'au moins un des signes suivants : conjonctivite, rhinite, toux, signe de Köplik. Les patients sont contagieux 5 jours avant l'apparition de l'éruption. Une confirmation biologique est indispensable et des mesures d'éviction sont à mettre en oeuvre. Un signalement sans délai des cas cliniques possibles (y compris avant les résultats biologiques) est à adresser à l'ARS (ars973-alerte@ars.sante.fr).

◆ La Guyane au congrès des Cump



L'équipe de la cellule d'urgences médico-psychologique (Cump 973), composée de Cédric Barthès, infirmier permanent, Marianne Pietropaoli, psychologue permanente, et Sirine Ajengui, psychologue à la consultation psychotraumatisme et volontaire à la Cump, participe jusqu'à aujourd'hui aux XXIIIe Journées scientifiques internationales des Cump et de la Société française de psychotraumatologie, à Bordeaux (Gironde). La Cump intervient lors d'événement à potentiel traumatique. L'intervention rapide de soignants préalablement formés permet de garantir une prise en charge immédiate et post-immédiate aux victimes. Cette prise en charge rapide permet de réduire l'installation des troubles de stress post-traumatique.

« Ce congrès est d'une grande richesse car nous y rencontrons nos homologues de l'Hexagone et des Outre-mer, nous permettant de développer un maillage partenarial sur le territoire français, témoigne Marianne Pietropaoli. Ce congrès nous permet d'approfondir nos connaissances théoriques et nous mettre à jour sur les recherches scientifiques récentes. »

◆ Fête de la science : appel à communications



La prochaine Fête de la science se déroulera le 4 octobre sur le campus de Troubiran, à Cayenne. Les organisateurs lancent un appel à communication pour des présentations grand public de 20 minutes maximum sur le thème « EAUCéan de savoirs ».

Les présentations devront se concentrer sur l'un des axes suivants :

- Santé - Les services écosystémiques fournis par les écosystèmes aquatiques et leur impact direct sur la santé et le bien-être humain.
- Changement climatique - Diversité & fonctionnement des hydrosystèmes, menaces et pressions qui les affectent notamment dans un contexte de réchauffement global ainsi que les solutions d'origine naturelle ou humaine qui peuvent leur être opposées.
- Culture - Les différentes façons dont l'eau est représentée, célébrée et intégrée dans les croyances, les traditions, les contes et les pratiques culturelles des différentes communautés.
- Innovation - Les innovations techniques, technologiques, de procédés, de gouvernance, etc. visant la gestion durable et la préservation de la ressource eau.
- Milieu marin - La recherche sur les processus marins et côtiers et leur influence sur l'environnement.

Les propositions de communication doivent être soumises d'ici au 30 août via le formulaire suivant. <https://forms.gle/buYvjpAHE1sbx5keA>



■ Cartographie des services numériques régionaux : donnez votre avis !

Le 8 avril, l'Agence du numérique en santé (ANS) a publié la Cartographie des services numériques régionaux ([lien vers les outils de Guyane](#)), un outil essentiel pour améliorer la lisibilité et l'accessibilité des services numériques publics régionaux portés par les Agences régionales de santé (ARS) et les Groupements régionaux d'appui au développement de la e-santé (en Guyane, le GCS Guyasis).

Ce travail collectif a permis de structurer et d'alimenter cette cartographie et vise à clarifier et rendre plus accessible près de 250 services numériques disponibles à l'échelle régionale. Sur notre territoire, il s'agit par exemple de Pépites-Parcours et Pépites-Dossier, du dossier communicant en cancérologie (DCC), de l'outil de télésanté Comudoc... Dans une perspective d'amélioration continue, l'ANS propose aux professionnels de donner brièvement leur avis et d'ainsi prendre part aux évolutions à venir de la cartographie, en [cliquant sur ce lien](#).

Actus politiques publiques santé et solidarité

■ Angine et cystite : les pharmaciens d'officine peuvent délivrer des antibiotiques sans ordonnance



Les pharmaciens d'officine ont désormais la possibilité de délivrer des antibiotiques sans ordonnance après la réalisation d'un test rapide d'orientation diagnostique (TroD) dans l'angine et la cystite. Un décret et deux arrêtés en ce sens ont été publiés mardi au Journal officiel. Les textes précisent les modalités de cette délivrance, la tarification à l'acte (majorée de 5 % en Guyane), la liste des médicaments concernés, les indications associées, les tests à réaliser, les modalités de

formation du pharmacien et comprennent les arbres décisionnels à suivre pour délivrer les produits.

Dans l'angine, la non-maîtrise de la langue française est un critère d'exclusion, tout comme une éruption cutanée associée chez un enfant, un retour de voyage tropical, ou encore une grossesse avérée ou non exclue.

Dans la cystite, seize critères d'exclusion ont été fixés dont le cas de cystite à répétition, l'insuffisance rénale ou l'antibiothérapie en cours pour une autre raison.

Les officinaux peuvent réaliser :

- Des TroD des angines à streptocoque du groupe A lorsqu'un patient se présente avec un mal de gorge (soit spontanément, soit orienté par son médecin avec une ordonnance de dispensation conditionnelle) ;
- Des tests urinaires d'orientation diagnostique de recherche a minima de nitriturie et de leucocyturie lorsqu'une patiente de 16 à 65 ans se présente avec des symptômes évocateurs de cystite aiguë simple d'apparition récente (soit spontanément, soit orienté par son médecin avec une ordonnance de dispensation conditionnelle).

En cas de résultat positif, le pharmacien peut délivrer sans ordonnance les antibiotiques suivants :

- Amoxicilline, azithromycine, clarithromycine, josamycine, cefpodoxime proxétel (chez l'enfant), céfuroxime et cefpodoxime (chez l'adulte uniquement) dans l'angine ;
- Fosfomycine trométamol et pivmecillinam dans la cystite.

■ Élections professionnelles dans la FPH : reports des résultats

Les élections professionnelles des personnels médicaux, odontologiques et pharmaceutiques exerçant dans les établissements de santé et médico-sociaux publics se sont terminées mardi. Les résultats sont reportés en raison d'un problème technique, ont fait savoir la Direction générale de l'offre des soins (DGOS) et le Centre national de gestion (CNG). « La proclamation des résultats interviendra dans les prochains jours, le temps de mener à bien les investigations techniques nécessaires », précisent la DGOS et le CNG.

Offres d'emploi



■ Rainbow Santé recrute un **directeur des ressources humaines** (CDI, temps plein). [Consulter l'offre et candidater](#).

■ Le Chog recrute un **chirurgien-dentiste** (CDD de remplacement de trois mois, temps plein). [Consulter l'offre et candidater](#).

■ L'hôpital de Cayenne recrute un **infirmier de coordination** pour l'équipe mobile d'intervention paludisme (Empi) auprès des CDPS (temps plein). [Consulter l'offre et](#)

[candidater.](#)

Agenda

Aujourd'hui

- ▶ **Ansanm ansanm contre la drépanocytose**, organisé par l'association DrépaGuyane, à 19 heures à l'Accordeur, à Cayenne : intervention du Pr Narcisse Elenga, lecture théâtralisée de Ils me croyaient fragile, de Jeanne Azor, témoignages.
- ▶ **Expresso Cadres avec l'ANFH**, de 9 heures à 11 heures à l'ANFH, à destination des encadrants réalisant des entretiens professionnels. Inscription auprès du service formation de son établissement.
- ▶ **Stand de sensibilisation** au don d'organe, durant la matinée, devant l'entrée du CHC, à Cayenne.

Demain

- ▶ **Stand de sensibilisation** au don d'organe proposé par le CHC, durant la matinée, sur le marché de Cayenne.
- ▶ **Fo Zot Savé**. Le Dr Geoffray-Henri Desrousseaux, médecin vasculaire à Saint-Gabriel, répondra aux questions de Fabien Sublet sur la médecine vasculaire, à 9 heures, sur Guyane la 1ère.

Mardi 25 juin

- ▶ **Webinaire** avec le Collectif de lutte contre la dénutrition, organisé par l'ARS, à 8 heures [via Teams](#).
Inscriptions auprès de Dorothée Alexandre Bihan à dorothee.alexandre@ars.sante.fr.
- ▶ **Webinaire** de formation à la messagerie Pandalab, organisé par la CPTS centre littoral, à destination de tous les professionnels de santé des territoires de la CCDS et de la CACL, de 20 heures à 21 heures. [S'inscrire avant le 24 juin](#).

Mercredi 26 juin

- ▶ **Webinaire** du Coreb sur la prise en charge de la dengue, de 9h30 à 11h15. [Se connecter](#).

Jeudi 27 juin

- ▶ **Diffusion** de la sixième Lettre Recherche du CHC. [S'abonner](#).

Samedi 29 juin

- ▶ **Ouverture de la fenêtre de dépôt** des demandes d'autorisation d'activité de traitement d'insuffisance rénale chronique, soins médicaux et de réadaptation, médecine, soins critiques, cardiologie interventionnelle, chirurgie et neurochirurgie. Jusqu'au 15 septembre. [Consulter le bilan quantitatif de l'offre de soins](#).

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour



Consultez tous les numéros de La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Dimitri GRYGOWSKI

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)